

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE Vendredi 12 décembre 2003

Animateur : Monsieur Théveny, administrateur FCPE
Présents : 20 enseignants, 8 parents, 2 élèves
Les sujets choisis pour ce jour sont les questions 02 et 16

**Question 02 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe
et pour les décennies à venir ?**

1. Les difficultés des élèves :

Les difficultés viennent-elles des effectifs ou relèvent-elles du domaine de la communication car les élèves ont du mal à se concentrer. Ne sommes-nous pas trop exigeants vis-à-vis d'eux ?
Certains élèves travaillent beaucoup à l'extérieur et sont fatigués.
Ils cherchent l'autonomie et donnent plus d'importance à leur activité salariée qu'à leur statut d'élève.
Ils ne se projettent pas dans l'avenir.
Cela ne vient-il pas du fait que l'image de l'Ecole s'est détériorée ? Elle ne symbolise plus « l'ascenseur social comme dans le passé ».
Une des missions de l'Ecole ne serait-elle pas de donner le goût de l'effort ?
Comment ramener la motivation chez les élèves ?

2. Le rôle de l'Ecole :

Est-ce que l'Ecole doit être un lieu de vie ou un lieu de connaissances ?
A l'heure de l'Europe, n'est-il pas important de garder des traditions propres à l'Ecole française comme par exemple les classes maternelles ?
Le rôle de l'Ecole n'est-il pas de réduire les inégalités ? Or actuellement, le constat est fait que les parcours scolaires des élèves ne sont pas en corrélation avec les milieux dont ils sont issus.
Peut-on envisager des moyens financiers plus importants pour les établissements en milieux défavorisés ?
Un système proportionnel pourrait permettre à une école qui n'est pas en ZEP mais en zone défavorisée d'avoir plus de moyens qu'une autre en zone plus favorisée.
La mission de l'Ecole n'est-elle pas d'accompagner le projet de l'élève quand il en a un ? Il arrive qu'un élève qui a de bonnes notes n'est pas soutenu s'il s'oriente vers la filière professionnelle alors que son projet est affirmé. Il est conseillé des études plus longues.
Les professeurs se rejoignent pour constater que lorsque l'élève n'a pas de projet, son implication est difficile alors que, lorsqu'il peut concrétiser, avec l'aide des parents, des enseignants, un projet - professionnel ou d'études- en principe il y adhère, quitte à changer de filière : là se pose le problème des passerelles, de la valorisation du secteur technique, trop longtemps laisser pour compte. Un parent cite l'exemple d'un parent qui, grâce à une filière technique, peu prisée pourtant, a pu accéder à l'enseignement.
La filière professionnelle est encore considérée comme une voie de relégation. Il faudrait la réhabiliter ? Elle peut permettre à certains de se réconcilier avec l'Ecole. Et si des structures sont mises en place pour permettre à ces jeunes de compléter leur formation après l'entrée dans la vie active, cela pourrait être une bonne solution.
Quel fondement commun donner aux jeunes ?
Les parents sont souvent jugés sur la réussite scolaire de leurs enfants. Quel lien avec l'image de l'Ecole ?
Comment l'Ecole s'adapte t-elle à l'évolution des jeunes et des valeurs ? Certains cours magistraux semblent ne pas avoir changé depuis 20 ans.

Question 16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative –en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

1. Le rôle des parents :

Il est important de rétablir l'autorité pour que les jeunes trouvent leurs repères.
Le rôle des parents est aussi de faire prendre conscience que rien n'est acquis.
Peu de parents sont présents aux réunions parents/professeurs. Pourquoi ?
Sans doute une réticence envers l'enseignant qui représente le savoir ?

2. Les relations parents-enseignants-élèves

Dans certaines classes, ces liens parents/professeurs sont développés par différents moyens : contacts téléphoniques, remises du bulletin du 1^{er} trimestre par le professeur principal sur rendez-vous...
Les horaires des conseils de classe se tenant dans la journée ne facilitent pas la présence des parents qui travaillent.
Ces conseils, quand ils se tiennent plus tard le soir, posent des problèmes aux élèves délégués pour rentrer chez eux et les parents ne sont pas forcément présents.
La reconnaissance d'un statut de parent délégué, réclamé par les représentants de parents, pourrait permettre aux parents d'être plus présents à l'Ecole.
Comment faire pour que les diplômes aient la même valeur sur tout le territoire. ? Le contrôle continu de formation est sous contrôle régional. Un « chapeautage » national est souhaitable pour une évaluation homogène.

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE Mardi 16 Décembre 2003
--

Animateur : Monsieur Théveny, administrateur départemental FCPE

Présents : environ 60 participants

Les sujets choisis pour ce jour sont les questions 13 et 22

Question 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

1. La difficulté ?

Quelle est la définition de la grande difficulté ? Les difficultés peuvent être d'ordre scolaire mais aussi social et intellectuel, tous ces aspects étant souvent liés entre eux. Comment isoler ces aspects . Comment agir ? Et le faut-il ?

La grande difficulté n'est pas seulement instrumentale, uniquement scolaire. En général, au lycée, celle-ci peut être palliée si les élèves veulent travailler. Ce qui est difficile, c'est quand elle se double de difficultés de vie sociale, de comportement et de motivation.

Quelles sont les causes des difficultés ?

L'école n'est pas à l'abri du monde extérieur. Ce qui s'y passe est le reflet de la société en général.

Comment faire face lorsque l'origine de la difficulté scolaire est de cet ordre ?

2. Les moyens de prise en charge :

Quels sont les moyens ? Y-a-t-il des assistantes sociales dans chaque établissement ?

Comment prévenir ? Au lycée, c'est trop tard. Dès la maternelle, des élèves en difficulté sont décelés : comment les prendre en charge ? Les moyens existants sont insuffisants. Dans une classe de CP à 30 élèves, il est impossible de s'occuper de chaque enfant lorsque les niveaux sont trop différents. Le système actuel limite le nombre de redoublements. Dans certaines classes, les parents peuvent également refuser le redoublement ou faire appel.

Ne vaudrait-il pas mieux laisser l'enfant aller à son rythme, redoubler si nécessaire pour arriver au collège avec les acquis nécessaires en particulier en sachant lire ?

Dans ce lycée, ont été mis en place des systèmes de tutorat et de SOS matières pendant l'heure du midi. Le SOS matières ne peut régler les grandes difficultés, mais il permet de pallier aux difficultés passagères ou ponctuelles. Cependant certains domaines sont très demandés et le nombre important d'élèves limite l'efficacité du SOS. De plus, certains élèves n'ont qu'une demi-heure de liberté entre le matin et l'après-midi et ne peuvent en bénéficier. Comment peut-on aider ceux qui n'y viennent pas parce qu'ils ne sont pas motivés, et comment les motiver ?

Lorsque l'élève est demandeur, on peut l'aider.

Le manque de motivation peut avoir différentes raisons :

- beaucoup de diplômés des filières professionnelles sont sans travail ;
- être issu de minorités est parfois un handicap lors de la recherche de stages Cependant tout est possible lorsque l'élève est sérieux. Le rôle des parents est primordial pour inculquer très tôt la valeur et l'importance de l'Ecole ;
- la précocité qui peut conduire à des échecs scolaires : nécessité de dépistage.

Il est important de savoir que les techniques d'apprentissage sont différentes suivant les cultures. En tenir compte peut faire partie de la prévention.

Il serait intéressant d'avoir des moyens financiers modulés suivant la population des lycées. Une école peut avoir besoin de moyens supplémentaires pour aider les élèves en difficulté même si elle n'est pas en ZEP.

Question 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Si les enseignants continuent à se considérer comme un corps avec une mission de service public à garantir sur tout le territoire, c'est-à-dire un socle avec des valeurs, tout ce qui remet en cause ce service public est inquiétant.

La formation des enseignants ne serait-elle pas un moyen d'améliorer la réussite et l'efficacité du système éducatif ? Or le temps de formation a diminué.

Quelles formations ?

Le stage en situation en début de carrière avec un tuteur pédagogique pendant 6 mois à 1 an est très formateur et enrichissant. Un tuteur dans un autre établissement est moins efficace.

Les formations continues sont également précieuses.

Comment concilier formation et emploi du temps des élèves ? La formation d'un enseignant qui dure plusieurs semaines, tous les mardis par exemple, prive la même classe de cours. Pourquoi ne pas regrouper sur une ou deux semaines ? Le formateur doit aussi tenir compte de ses propres cours et proposer un horaire où il est libre.

Les enseignants ne sont pas toujours remplacés quand ils sont en formation. Certains, même s'ils sont intéressés par une formation, s'abstiennent pour des raisons de programme à boucler.

Pourquoi les formations ne se déroulent-elles pas pendant les vacances ? Exemple : Italie.

Le recrutement se fait sur l'érudition. Or, par la suite, certaines compétences sont demandées à l'enseignant. Pour la titularisation, les qualités pédagogiques devraient être plus prises en compte.

Il faudrait des CAPET plus spécialisés. Pour l'informatique, c'est un CAPET compta-gestion qui est à l'heure actuelle nécessaire.

Les affectations, quand elles sont connues au dernier moment, posent des problèmes. Et pour les remplaçants, dans un département grand comme le nôtre (77), les affectations successives peuvent être géographiquement très éloignées.

Les non-titulaires n'ont pas de perspectives de carrière comme les anciens maîtres auxiliaires.

Pourquoi ne pas rêver d'un monde où l'enseignant pourrait alterner des fonctions différentes dans sa carrière : enseignement – administration... ?

Ce système existe dans l'enseignement supérieur ainsi que dans le primaire. Cela pose quelquefois des problèmes de continuité.

Faut-il récompenser au mérite des enseignants qui sont en situation d'échec ?

Tout n'est pas évaluable dans le travail de l'enseignant. Les résultats scolaires des élèves ne sont pas les seuls indicateurs d'efficacité. Exemple : Travail sur la citoyenneté, l'éveil de la curiosité...

L'évaluation existe aujourd'hui. Elle est faite par les inspecteurs : des I.P.R. qui ne sont pas assez nombreux. Ils ont aussi des tâches administratives et sont donc moins sur le terrain.

Une décentralisation du recrutement, par exemple, pourrait remettre en cause ce service public. Pourquoi les enseignants ne peuvent-ils choisir l'endroit où ils souhaitent travailler ? Si ils ont le choix, qui irait enseigner dans les endroits difficiles ? Est-ce que des compensations seraient incitatives ?

Au lycée les mouvements sont nationaux. Dans le premier cycle, c'est départemental.

La formation devrait tenir compte d'un élargissement de la mission de l'enseignant : pas seulement se référer à la formation initiale mais aussi à la formation continue et à la formation en entreprise.